

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/9155  
14 avril 1969  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 AVRIL 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que les forces d'occupation israéliennes ont poursuivi aujourd'hui leurs attaques préméditées dans le secteur du canal de Suez.

A 11 h 5, heure locale, ces forces ont ouvert le feu sur la région d'Ismaïlia. Nos forces ont été obligées de riposter. Cet échange a duré 10 minutes, puis a été de nouveau déclenché avec intensité par les forces d'occupation israéliennes contre Ismaïlia, à 12 h 40, heure locale, et étendu à la zone se trouvant au nord de cette ville.

Les observateurs militaires des Nations Unies ont négocié un cessez-le-feu à 14 h 15, heure locale.

J'aimerais souligner ce que j'ai maintes fois indiqué dans mes lettres précédentes, à savoir que les principaux objectifs de ces tirs israéliens sont toujours la population civile et les installations.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la  
République arabe unie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,  
(Signé) Mohamed Awad EL KONY